

DÉCLARATION POUR L'INCLUSION DE LA CULTURE DANS LES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous, soussignés, des réseaux et organisations actifs dans le domaine de la culture et du développement:

Ayant une compréhension du concept de développement qui inclue

- a.** Le développement humain : la réalisation du plein potentiel des citoyens ayant des dimensions physiques, émotionnelles, spirituelles, intellectuelles, psychologiques et culturelles.
- b.** Le développement social : l'élaboration et la durabilité de structures, politiques et stratégies qui facilitent et favorisent le développement humain, la cohésion sociale et la gouvernance participative.
- c.** Le développement économique : la création de la richesse et de ressources économiques qui peuvent aider à stimuler le développement humain et social.

Convaincus qu'il ne peut y avoir de durabilité

- a.** Du développement humain sans droits et libertés fondamentaux et un respect de la diversité culturelle.
- b.** Du développement social sans justice sociale.
- c.** Du développement économique si celui-ci exacerbe les inégalités et appauvrit les ressources naturelles.

Observant que

Les dimensions culturelles du développement sont trop souvent ignorées au détriment de la réalisation des objectifs du développement – humain, social et économique.

Reconnaissant que

- a.** La culture – entendue comme un ensemble de valeurs, traditions, patrimoine matériel et immatériel, croyances religieuses, conceptions du monde et des expressions de la culture comme modes de vie – peut empêcher ou faciliter l'atteinte des objectifs du développement.
- b.** Le développement – basé sur les prémisses de valeurs, conceptions du monde, croyances idéologiques, vision, etc. – est en lui-même un acte de culture qui a un effet, bienveillant ou adverse, sur la culture des bénéficiaires ciblés.
- c.** Les conflits dont l'origine se trouve dans des disparités économiques et de pouvoir peuvent être alimentés par l'exploitation des différences culturelles, et que de tels conflits ont un impact négatif sur le développement par la destruction des infrastructures, de la cohésion sociale et de la vie humaine et la fuite de personnes ayant une expertise.

Croyant que

- a.** Des organisations culturelles fortes et la participation culturelle peuvent jouer un rôle clé dans la prévention des conflits par la promotion du dialogue et de la diversité des expressions culturelles.
- b.** Le développement signifie la participation à la vie culturelle de la communauté et l'accès aux arts comme un droit fondamental de la personne tel qu'affirmé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme.
- c.** Comme quatrième dimension du développement durable, la culture est aussi essentielle que les dimensions économique, sociale et environnementale; par conséquent, la sauvegarde du patrimoine, la diversité, la créativité et la transmission du savoir font partie intégrante du développement durable.

D. Le développement humain se nourrit de créativité, des expressions créatives, des arts et du patrimoine culturel, aux effets cathartiques sur le plan émotionnel et psychologique, source de stimulation intellectuelle et d'exploration, de célébration et de transformation de la condition humaine en fonction de circonstances spécifiques.

e. Le développement social exige créativité, une diversité d'expressions culturelles, les arts et le patrimoine culturel comme moyen d'éducation, de cohésion sociale, de dialogue interculturel et d'édification de l'identité nationale.

F. Le développement économique va bénéficier aussi bien du renforcement des capacités que d'investissements dans toutes les dimensions de la chaîne de valeur des arts et des industries créatives et du patrimoine culturel matériel et immatériel, tout en créant des emplois et en générant des revenus en retour.

Rappelant

Les nombreuses résolutions des Nations unies, déclarations internationales et instruments sur la culture et le développement durable, de même que la preuve substantielle, recueillie au cours des deux dernières décennies, de la contribution positive de la culture au développement.

CROYANT QUE LA CULTURE EST À LA FOIS MOTEUR ET FACILITATEUR DU DÉVELOPPEMENT ET DEVRAIT DONC FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DES OBJECTIFS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR L'APRÈS-2015 en se basant sur

- | Une vision de l'avenir ancrée dans les droits de la personne et les principes et valeurs universellement acceptés, incluant ceux inscrits dans la Charte des Nations unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, et la Déclaration du Millénaire.
- | Une attention particulière aux enjeux qui ont l'effet le plus marquant sur le développement durable et un ensemble de cibles et d'indicateurs concis ayant pour but d'atteindre des objectifs prioritaires.
- | Un partenariat mondial pour le développement aux effets mobilisateurs pour la mise en œuvre et une participation au cadre de suivi des progrès, et à des mécanismes mutualisés de reddition de comptes pour toutes les parties prenantes.

CE FAISANT

En appellent aux gouvernements et décideurs politiques qui définissent l'agenda du développement des Nations unies pour l'après-2015 pour qu'ils s'assurent que des cibles et des indicateurs pour la culture soient inclus dans les objectifs du développement durable, en particulier (mais sans restriction) à ceux liés à

- | Élimination de la pauvreté
- | Éducation
- | Villes durables et établissements humains
- | Sociétés non violentes et pacifiques
- | Égalité des sexes
- | Écosystèmes et biodiversité
- | Développement économique

et

S'engagent à travailler ensemble et avec des partenaires internationaux, régionaux, nationaux et locaux pour réaliser les politiques et les stratégies de développement qui reconnaissent et intègrent véritablement les dimensions culturelles du développement.

Réseaux internationaux faisant la promotion de cette campagne pour l'inclusion de la culture dans les objectifs du développement durable

- | **IFACCA** – Fédération internationale de conseils des arts et agences culturelles
- | **Agenda 21 de la culture** – Commission culture de CGLU
- | **FICDC** – Fédération internationale des coalitions pour la diversité culturelle
- | **Culture Action Europe**
- | **Réseau Arterial**
- | **IMC-CIM** – Conseil international de la musique
- | **ICOMOS** – Conseil international des monuments et des sites

Pour soutenir cette campagne, veuillez sans tarder :

- a. Vous rendre sur www.culture2015goal.net et signer cette Déclaration, soit comme organisation soit à titre individuel.
- b. Faire suivre cette Déclaration, ou votre propre message, au représentant de votre pays auprès des Nations unies (probablement via le ministre ou le ministère des affaires étrangères). Voir la liste des délégations permanentes <http://www.un.int/protocol/documents/HeadsofMissions.pdf>.
- c. Diffuser cette Déclaration au sein de vos réseaux et passer le mot.

Pourquoi est-ce important?

Le budget global qui sera accordé au développement pour les 15 prochaines années sera établi sur la base du document final qui doit être approuvé par les États membres des Nations unies dans les prochains mois. Si aucune mention n'est faite de la culture, il sera très difficile pour les pays en voie de développement d'avoir accès à des fonds pour des projets qui misent sur le rôle facilitateur et moteur de la culture.

La culture était complètement absente du document des Objectifs du millénaire pour le développement <http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>. Il ne faut pas que cela se reproduise.

Pourquoi est-ce urgent?

Au cours des 12 derniers mois, le Groupe de travail ouvert (GTO) des Nations unies sur les objectifs du développement durable (ODD) (<http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>) a tenu 10 sessions de travail. Le 23 avril 2014, les coprésidents du GTO ont rendu public la plus récente proposition d'objectifs qui contient 16 'domaines prioritaires' avec cibles et indicateurs pour discussions à la 11e session du GTO du 5 au 9 mai.

Voir le document ici : <http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/3686Workingdoc.pdf>.

La culture est à nouveau presque totalement absente à l'exception de quelques mentions aux paragraphes 2h, 4f, 10h, 14i et 16d. Le GTO doit finaliser sa proposition en juillet 2014.

Enfin, le 5 mai 2014, l'Assemblée générale des Nations unies tient un débat thématique spécial sur 'La culture et le développement durable dans l'agenda de développement pour l'après 2015' http://www.un.org/en/ga/president/68/events/culture_sd.shtml.

Merci d'agir maintenant et d'aider à sensibiliser les États membres des Nations unies à la contribution vitale de la culture au développement durable.

Contact: info@culture2015goal.net